

Image not found or type unknown



## Caution Crédit différé

Par **zxmanu**, le **18/12/2019** à **10:24**

Bonjour,

Je suis cautionnaire avec mon ex-compagne d'un credit différé, elle souhaite me faire signer un avenant afin de réduire la durée de 5 à 3 ans (le remboursement commencerait maintenant).

Y a t'il un texte qui me permette de sortir de mon engagement de caution grace a cet avenant ?

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **youris**, le **18/12/2019** à **10:52**

bonjour,

si vous enlevez votre caution, l'organisme de crédit qui perd une garantie, risque ne pas être d'accord et de refuser la modification

mais je ne suis pas certain qu'un avenant puisse vous permettre de retirer votre garantie.

posez la question à l'organisme de crédit.

salutations

Par **P.M.**, le **18/12/2019** à **14:05**

Bonjour,

L'avenant entre vous-même et votre ex-compagne n'a aucune valeur vis à vis de l'organisme de crédit et ne l'engage donc pas...